**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 94 (1949)

Heft: 4

**Titelseiten** 

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse:
1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger:
1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

Prix du numéro: fr. 1.50

RÉDACTION : Colonel-brigadier Roger Masson ADMINISTRATION : Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèq. post. II. 5209

ANNONCES: Société de l'Annuaire Vaudois S. A., Rue de la Tour 8, Lausanne

## De la manœuvre aéroportée anglaise en Normandie

### Première partie

### DE L'EMPLOI STRATÉGIQUE DES TROUPES DE L'AIR

Le Haut Etat-major allié, dans toutes les études qu'il avait faites pour l'invasion de l'Europe, s'était convaincu qu'il ne mènerait à chef le débarquement de vive force sur les côtes françaises, qu'avec l'appui de troupes aéroportées, qui sauteraient par-dessus les défenses côtières et qui prendraient à revers ce fameux « Atlantikwall », dont tous les artifices de la propagande allemande s'ingéniaient à faire accroire et à entretenir le mythe de l'énormité et de l'inexpugnabilité.

Rappelons que le plan définitif de la manœuvre de Normandie, tel que les Alliés l'exécutèrent le 6 juin 1944, jetait simultanément à la côte deux armées :

- à droite, à l'ouest de Bayeux et jusque dans le Cotentin,
   la 1<sup>re</sup> armée américaine, forte de 3 divisions;
- à gauche, de Bayeux à l'embouchure de l'Orne, la 2<sup>e</sup> armée anglaise, forte de 4 divisions.